

Descriptif technique

Dispositif d'éveil de vigilance conforme à la norme NF P98-351 (largeur réduite) en vigueur, matérialisant l'alerte podotactile à l'approche d'un escalier, d'une traversée piétonne ou d'un quai de transport collectif guidé, maritime ou fluvial par contraste visuel et détection au pied, à la canne et par les chiens-guides d'aveugles.

Dalle podotactile en polyuréthane recyclable antidérapant de 450 x 420 mm et de 7 mm de hauteur, composée d'une semelle de 2 mm de hauteur et de plots Ø 25 mm de 5 mm de hauteur.

Fixation par collage à l'aide d'une colle adaptée.

Produit insensible aux UV.

Dureté Shore A : 78. Coefficient SRT : 0,42. Déchirure : 90 kN/m. Abrasion : 25 m3.

Disposition des dalles à déterminer par la maîtrise d'oeuvre en accord avec la norme NF P98-351 d'août 2010 en vigueur.

Dimensions

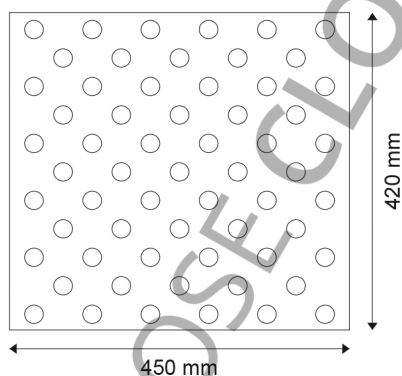
Longueur 450 mm x largeur 420 mm x hauteur 7 mm.

Semelle : hauteur 2 mm.

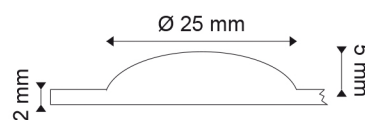
Plots : Ø 25 mm x hauteur 5 mm.

Plans

Vue de dessus (éch. : 1/10) :



Détail d'un plot (éch. : 1) :



Matière / Finition

Polyuréthane recyclable.

Aspect mat.

Fixation

Collage à l'aide de la colle réf. PU 505 (intérieur) ou réf. PU 456 (extérieur).

Fixation par adhésif double-face en option (réf. PASSO PU 450 ADH).

Teintes / Coloris

Blanc neige, gris souris, noir nuit, jaune safran.

Autres coloris sur demande.

Usage

Intérieur / Extérieur (selon nature du sol).